

Valais

Le rapport qui fustige et soigne l'Hôpital de Sion

«Terrible» selon un professeur des HUG genevois, l'audit sur la chirurgie valaisanne ouvre la voie à l'apaisement du dossier

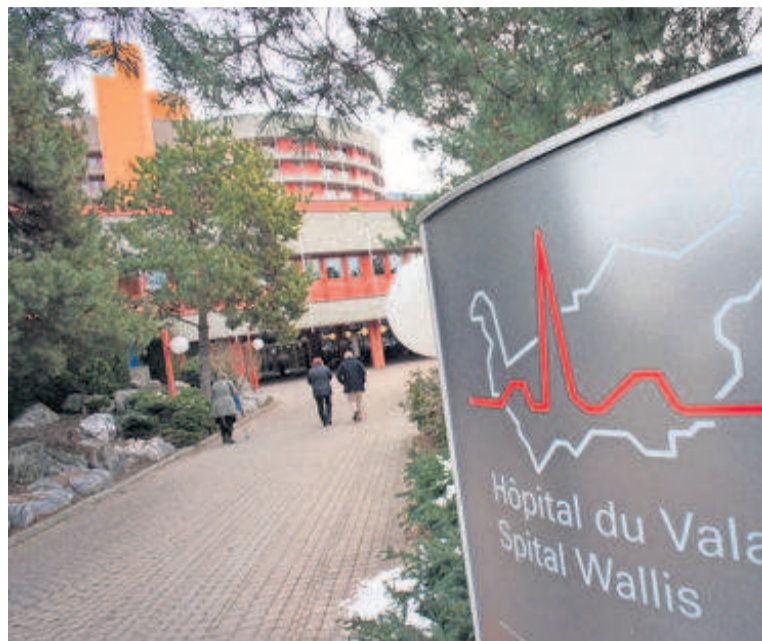
Mehdi-Stéphane Prin Sion

Comment tourner la page de plusieurs années de polémiques autour de l'Hôpital de Sion? Conseillère d'Etat en charge de la Santé, Esther Waeber-Kalbermatten (PS) a peut-être trouvé la solution, avec la publication hier du rapport de l'expert belge Jean-Jacques Houben. Ce document confirme la place d'une chirurgie viscérale hautement spécialisée en Valais, tout en donnant raison aux détracteurs qui dénonçaient les risques pris pour les patients.

Alerte lancée en 2010

Lors de la présentation de son rapport portant sur 277 dossiers d'interventions au foie, au pancréas, au côlon et à l'œsophage, le professeur bruxellois s'est bien gardé de mettre de l'huile sur le feu. Il a d'ailleurs refusé d'évoquer le cas particulier de Vincent Bettschart. L'ancien chef du Département de chirurgie, célèbre pour avoir été accusé d'avoir opéré en regardant un match de foot, cristallisait les polémiques. Jean-Jacques Houben a préféré saluer l'«excellent niveau de compétences» du personnel soignant du Réseau Santé Valais dans son ensemble. Les pages, une centaine, de son rapport sentent pourtant parfois le soufre.

Médecin-chef du service de chirurgie viscérale aux Hôpitaux universitaires genevois (HUG), Philippe Morel ne décolère pas en les lisant. «Cet audit terrible réhabilite le professeur Daniel Savioz, qui a été licencié pour avoir donné l'alerte en 2010. Les constats faits dans ce rapport sont gravissimes.» Les taux de mortalité et de complications graves sur certains types d'opérations sont notamment deux fois plus élevés



L'Hôpital de Sion est au cœur des polémiques. O. MAIRE/KEYSTONE



Le rapport d'expertise du professeur belge Jean-Jacques Houben. DR

que les pronostics de la littérature médicale. Des choix de techniques chirurgicales sont qualifiés d'«audacieux» dans le document. Philippe Morel estime que dans un hôpital universitaire une telle dérive aurait été détectée rapidement. «Comment est-ce possible qu'en Suisse une telle situation perdure pendant quatre ans avant d'avoir enfin un véritable audit?»

Pour Esther Waeber-Kalbermatten, le rapport doit être surtout l'occasion de «tourner la page» des polémiques. «J'appelle tous ceux qui ont dénoncé les dysfonctionnements à l'Hôpital de Valais à donner des conseils pour construire son avenir.» Appel entendu au sein du petit groupe de

«Cet audit terrible réhabilite le professeur Daniel Savioz, qui a été licencié pour avoir donné l'alerte en 2010. Les constats faits dans ce rapport sont gravissimes»

Philippe Morel, professeur aux Hôpitaux universitaires genevois

citoyens qui se bat depuis des années pour dénoncer les opérations hasardeuses. «Ce rapport au vitriol confirme toutes nos accusations», constate un de ses porte-parole, Michel Clavien. «Le départ de Vincent Bettschart facilite les choses.» Le collectif réclame cependant la tête du président du Réseau Santé Valais, Charles Kleiber.

«Une partie des corrections a déjà été apportée contre les dysfonctionnements du réseau de soins», réplique l'ancien secrétaire d'Etat. «Les autres mesures seront annoncées dans un mois.» Pour Charles Kleiber, les problèmes de l'Hôpital de Sion appartiennent bientôt au passé. La commission d'enquête parlementaire du Grand Conseil valaisan, qui sera formée la semaine prochaine, sera-t-elle du même avis?

La volonté de garder un grand hôpital

● Le Valais a-t-il assez de patients pour conserver une chirurgie viscérale hautement spécialisée? Cette question représente un enjeu politique majeur. Le Canton espère convaincre la commission chargée de coordonner au niveau fédéral le réseau de soins hautement techniques de renouveler sa confiance au-delà de 2015.

Le rapport de Jean-Jacques Houben affirme que le Valais a la taille critique pour les actes touchant le foie, le pancréas et le côlon. Un soulagement pour la ministre de la Santé, Esther Waeber-Kalbermatten. La socialiste compte beaucoup sur la convention signée le mois dernier avec le Centre universitaire hospitalier vaudois (CHUV) pour maintenir de telles compétences sur sol valaisan. Le document prévoit notamment une supervision des opérations effectuées à Sion par des professeurs lausannois.

Médecin-chef du service de chirurgie viscérale aux Hôpitaux universitaires genevois (HUG),

Philippe Morel reste perplexe. «A mon sens, la collaboration doit être prévue avec les trois hôpitaux universitaires voisins, ceux de Berne, de Lausanne et de Genève, en fonction de leur cœur de compétence.»

Le Vieux-Pays s'offre-t-il un caprice en voulant garder de la chirurgie hautement spécialisée? Selon son chef du Service de la santé, Victor Fournier, il s'agit surtout d'empêcher la fragilisation d'autres services. «Nous voulons éviter un effet domino. Conserver à l'Hôpital de Sion son statut de «trauma center» est vital dans un canton touristique.» Notamment pour prendre en charge les urgences vitales.

L'égalité salariale pêche sur les marchés publics

Les femmes d'affaires suisses veulent sensibiliser les pouvoirs publics sur les pratiques salariales de leurs fournisseurs

A l'occasion de l'Equal Pay Day, les femmes suisses sont aujourd'hui invitées à porter un sac rouge pour affirmer leur droit à un salaire égal. Le 7 mars a en effet valeur de symbole: payées 18,4% de moins que les hommes en 2013, les femmes doivent travailler jusqu'à cette date pour toucher le même salaire que leurs collègues durant l'an passé. Organisé chaque année depuis 2009 par les Business and Professional Women (BPW) Switzerland, l'Equal Pay Day est consacré cette année au thème de l'égalité des salaires dans les marchés publics. Entretien avec Cathy Savioz, vice-présidente des BPW Switzerland.

Pourquoi ce thème des marchés publics en 2014?

L'Equal Pay Day vise à attirer l'attention du public sur une problématique particulière de l'égalité salariale. En Suisse, les institutions publiques émettent chaque année des appels d'offres pour un montant de 34 milliards de francs. Cela représente environ 8% du produit intérieur brut (PIB). Elles sont donc des acteurs économiques importants, qui peuvent jouer un rôle moteur dans la promotion de l'égalité.

Peut-on estimer l'ampleur des inégalités dans le secteur public et dans les entreprises qui en dépendent?

En prévision de cette journée, nous avons interrogé la Confédération et les Cantons sur leur politique en matière d'égalité. Nous avons contacté également les 35 plus grandes administrations publiques et 250 grandes sociétés actives dans la construction et l'informatique - des secteurs qui reçoivent beaucoup de commandes publiques. Nous avons reçu des réponses de la Confédération et d'une dizaine de Cantons, ce qui nous a déjà favorablement étonnés. Parmi les entreprises, seuls les CFF, qui font figure de bon élève dans ce domaine, ont donné suite.

A ce stade, le bilan est donc plutôt décevant?

Mais pas très étonnant. Il y a cinq ans, la Confédération et les syndicats patronaux et d'employés ont lancé un «Dialogue pour l'égalité des salaires», qui reposait sur un engagement volontaire des entreprises à respecter dans les faits les

principes de l'égalité salariale garantis par la Constitution et la loi sur l'égalité. La Confédération a décidé d'y mettre fin car seule une vingtaine de sociétés ont entrepris la démarche jusqu'au bout alors qu'elle comptait sur une centaine à fin 2013.

L'Etat est déjà impuissant contre le dumping salarial. Comment peut-il agir contre les inégalités salariales en dehors du cercle de ses collaborateurs?

L'Etat a peu de levier pour agir, en dehors justement des marchés publics. Or, on constate que, lors des appels d'offres, il suffit que les entreprises cochent la case sur l'égalité salariale pour qu'elles soient crues sur parole et que cette condition soit considérée comme remplie. Mais à Berne, les choses commencent à changer. Le Conseil fédéral a inscrit l'égalité des salaires dans son programme de législature et Alain Berset a engagé des contrôleurs supplémentaires. Son objectif est de décupler les contrôles dans les entreprises soumissionnaires dès 2014.

«Il suffit que les entreprises cochent la case sur l'égalité salariale pour qu'elles soient crues sur parole et que cette condition soit considérée comme remplie»



Cathy Savioz, vice-présidente des BPW Switzerland

Les contrôles, c'est une chose, mais l'égalité salariale ne devrait-elle pas figurer parmi les principes de bonne gouvernance?

Absolument. C'est à cet objectif que nous travaillons en association avec les fondations Equal Salary et EDGE, qui proposent toutes les deux des certifications pour l'égalité dans le monde du travail. Toute notre action vise d'ailleurs à encourager les sociétés à recourir à ce type d'instrument.

Laurent Aubert

Débat Les BPW Genève, Lausanne et Lake Geneva organisent aujourd'hui vendredi 7 mars un débat à la Fédération romande des entreprises. Détails et inscriptions: www.bpw-geneve.ch

PUBLICITÉ

Samedi dans **24 heures**

Guide TV

CINÉ Emma Thompson incarne la Cécile

Tout un programme

La meilleure excuse pour profiter de votre semaine TV.

Guide TV

24 heures

Zurich Ouverture d'une nouvelle fenêtre à bébé

Le canton de Zurich disposera en mai d'une fenêtre à bébé. Elle sera installée à l'hôpital du Zollikerberg, à Zollikon (ZH). Il s'agit de la cinquième de ce type en Suisse. Il en existe déjà à Einsiedeln (SZ), à Davos (GR), à Olten (SO) et à Berne. Avec cette installation, l'hôpital veut venir en aide aux femmes enceintes dans la détresse, a-t-il indiqué hier. Une helpline est à disposition pour conseiller et accompagner les femmes concernées. Des interventions ont aussi été déposées dans plusieurs cantons pour qu'une fenêtre à bébé soit aménagée. **ATS**

Il a dit «Seuls deux étudiants romands pourraient présenter des cas un peu crédibles»

Christoph Blocher, qui commente dans *Le Temps* les messages qui lui ont été envoyés par des étudiants en suite au vote du 9 février



Loi sur les cartels Le Conseil national jette l'éponge

Le durcissement de la lutte contre les cartels a du plomb dans l'aile. Par 106 voix contre 77, le National a refusé hier d'entrer en matière sur cette révision de loi. Il a préféré jeter l'éponge face à un projet qui risquait de multiplier les mécontentements et de s'effondrer au final. Le Conseil des Etats, qui avait déjà eu beaucoup de peine à accoucher d'un texte, doit à nouveau se prononcer. S'il se rallie au rejet des représentants du peuple, ou si ces derniers campent sur leurs positions, le dossier sera enterré. **ATS**

Le chiffre

75 699

C'est le nombre de personnes qui se sont vu retirer leur permis de conduire en 2013 sur les routes suisses. Il y a ainsi eu 497 retraits de moins qu'en 2012, selon les chiffres publiés hier par l'Office fédéral des routes. Si la vitesse et l'alcool restent les causes principales, les retraits pour excès de vitesse ont diminué de 3,8%. Les mesures à l'encontre de conducteurs alcoolisés ont dans l'ensemble diminué. Les retraits de permis (alcoolémie de 0,8‰ ou plus) ont décliné de 4,7%, et les avertissements (alcoolémie de 0,5‰ à 0,79‰) ont connu une très légère hausse de 0,6%. **ATS**